Petit calendrier du composteur

PRINTEMPS

Surveiller le mélange en remuant.

Remplissage progressif du composteur. Attention aux apports massifs de gazon frais : il doit être sec et en quantité limitée.



ÉT

Surveiller l'humidité.

Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin.



AUTOMNE

Surveiller le mélange en remuant. Remplissage progressif du composteur avec les déchets de cuisine et de jardin. Beaucoup de feuilles mortes à cette saison.

HIVER

Le composteur continue d'être utilisé en hiver par un remplissage progressif. Le compost hiberne, le travail des micro-organismes est ralenti.

Que mettre dans votre composteur?

OUI

Épluchures et déchets
de légumes et de fruits
Fleurs fanées
Tailles de haies
Fruits et légumes abîmés
Marcs, filtres à café
Coquilles d'œufs écrasées
Essuie-tout, serviettes
en papier
Déchets de l'aquarium

Plantes d'appartement

non malades

NON

Végétaux traités
Plantes malades
Thuyas
Pelures d'agrumes
Croûtes de fromage
Produits animaux
Coquilles dures (noix, noisettes)
Pansement, médicaments
Balayure de la maison
Sacs d'aspirateurs pleins
Cendre de bois
Tous les matériaux

OUI, mais en quantité limitée

Tonte de pelouse
Pomme de terre
Feuille morte coriace
Sciure, copeaux non traités

Litière biodégradable des animaux domestiques en bonne santé

non biodégradables

Quelques règles élémentaires à respecter

Un minimum de manipulations est nécessaire pour réussir un bon compost :



Mélanger les différentes catégories de déchets pour éviter les couches homogènes trop épaisses, source de mauvaises odeurs. Arriver à un certain équilibre entre les produits carbonés (bruns et secs) comme les feuilles et branches coupées, et les produits azotés (verts et humides) comme le gazon et les restes de cuisine.



Remuer le mélange, brasser de temps à autre pour favoriser le processus et éviter les mauvaises odeurs,



Surveiller l'humidité, arroser en période sèche.



Veiller à la présence de lombrics ou vers, sinon ensemencer.





BON DE COMMANDE

Rappel: commande limitée à 2 composteurs par foyer



COMPOSTEUR EN
BOIS 600 L: 15 €
Dimensions:
L85 x I 70 x H 91 cm



COMPOSTEUR
POLYPROPYLÈNE
400 L: 15 €
Dimensions:
L 74 x I 74 x H 84 cm



BOISEAU: 3 €
OFFERT
pour l'achat d'un
composteur bois
ou polypropylène

Nom	 										į			- 03		e									. 2		i.	,			
Prénom	 *(4											ı					51								ļ		,	
Adresse	 12474	614	i.		90	×	181	41	200	(20)	88	838	ä		š	×		80	1		100	11	0)	80	00			w	86	500	(0)
100000000000000000000000000000000000000																															
Code pos																	-														
Commun																															
Tél																															
Email .	 						:									7.			٠			٠				-					٠

Récapitulatif de commande

•	Composteur(s) bois + bioseau offert x 1	5	€
	- ETTC		

Composteur(s) polypropylène + bioseau offert x	15	€
=€ πc		

min .	Biose	eau()	() x	3€

= 1								.€	т	T
		•	•	•	*					м

Récupération en déchetterie

Chèque à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC**. Coupon et chèque à retourner à : « Sictom Régisseur – Zone Artisanale – 70360 Scey-sur-Saône » Cochez la case de la déchetterie où vous prendrez votre composteur :

Amance	

Fresne-St-Mamès	
2.4	

	J	u	S	S	e





Récupération dans nos locaux :

Zone artisanale de Scey-sur-Saône (anciens locaux AGRIEST), paiement par chèque ou espèces. Tél. 03 84 78 09 52 Enlèvement uniquement du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h



Le compostage est une méthode ancestrale qui apparaît aujourd'hui comme moderne.

Pour réussir cette baisse des tonnages attendue, les collectivités se doivent de mettre à disposition des usagers des outils qui leur permettront de modifier leurs pratiques : bac de tri, composteurs,

Grâce à l'implication de l'ADEME et du SYTEVOM, les composteurs sont cédés pour une contribution de 15 €.

Profitez-en!

Franck Tisserand Président du Sictom du Val de Saône

Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est la transformation (en présence d'eau et d'oxygène) de déchets organiques par des vers, des insectes et micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, ...) en un produit comparable à l'humus, utile en agriculture et en jardinage : le compost.

Pourquoi composter?

- · Pour éviter l'incinération des matières organiques.
- Pour limiter le volume de vos poubelles: les éléments compostables représentent 1/3 du volume de votre bac.
- Pour valoriser vos déchets sur place sans avoir besoin de les transporter et de les éliminer : l'environnement est ainsi préservé à moindre coût.

Où placer le composteur ?

Placer votre composteur à l'extérieur, sur un terrain plat et directement sur la terre préalablement grattée. Choisissez un lieu facilement accessible dans votre jardin, légèrement ombragé et à l'abri du vent. Ne placez jamais votre composteur sur du gravier, de la pierre, ou du béton.



Problèmes courants et solutions

Problèmes	Causes possibles	Solutions
Mauvaises odeurs	Les odeurs désagréables sont produites par un manque d'aération ou un excès de matières vertes (tonte, fleurs fanées,). Si le tas se compacte et s'il est trop humide, les bactéries qui prolifèrent dans ce milieu sans air produisent une odeur d'œuf pourri.	Brassez, et rajoutez des matières brunes (broyat, feuilles mortes,). Le tas qui sent mauvais doit être retourné. Incorporez plus de matières structurantes (broyats) avec vos déchets verts ou diminuez la quantité d'eau apportée.
Ne chauffe pas	Si votre compost ne chauffe pas, soit il manque d'oxygène à cause d'un excès d'humidité, soit il est trop sec, d'un volume trop petit, soit il y a un excès de porosité et l'air y circule trop bien, soit il manque d'azote.	Brassez, retournez pour aérer. Suivant le cas faites sécher ou humidifiez.
Petites mouches ou mouches « bleues »	Restes de repas ou fruits gâtés en surface du com- post. Restes de viandes, poissons ou excréments.	Couvrez ces déchets par de la tonte, des feuilles ou du broyat. Ne mettez plus ces matières, ou bien enterrez-les à 15- 20 cm dans votre tas à l'aide d'un fourche ou d'un bâton.

Comment utiliser votre compost?

L'utilisation du compost dépend de sa maturité de 3 à 12 mois. Si vous attendez trop longtemps, le compost va se minéraliser et n'offrira plus d'intérêt pour les plantes et le sol.

Après 3 à 4 mois, le paillis.

Après 6 à 8 mois, l'amendement organique (pour enrichir le sol en hiver ou pour pailler).

Après 10 à 12 mois, le rempotage (pour le semis mélanger avec de la terre).

Pour toutes questions techniques supplémentaires, un maître composteur est à votre disposition au sein du SYTEVOM au : 03 84 76 98 05

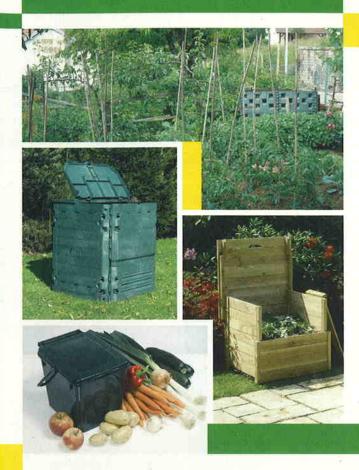
Pour contacter le SICTOM

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (professionnels : sur rendez-vous uniquement).



Zone artisanale 70360 SCEY-SUR-SAÔNE tél. 03 84 78 09 52 fax 03 84 76 03 87 mail compost@sictomvds.com site www.sictomvds.com

Faire son COMPOSt soi-même



ses déchets de cuisine et de jardin, tout en produisant un fertilisant de qualité!



